

BILAN SOCIAL

ENGIE SA

Année 2021

Sommaire

1. Emploi	7
11. Effectifs	7
111. Effectif total au 31 décembre	7
112. Effectif permanent.....	8
113. Nombre de salariés liés par un contrat à durée déterminée au 31 décembre	8
114. Effectif mensuel moyen de l'année	9
115. Répartition par âge de l'effectif total au 31 décembre	10
116. Répartition par âge de l'effectif total au 31 décembre (graphiques).....	11
117. Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon l'ancienneté	13
118. Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon la nationalité	15
119. Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon la structure de classification détaillée retenue dans l'entreprise	16
12. Travailleurs extérieurs.....	18
121. Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure	18
122. Nombre de stagiaires scolaires.....	18
123. Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	18
124. Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)	18
13. Embauches	19
131. Nombre d'embauches en contrats à durée indéterminée	19
132. Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée (dont alternants)	19
133. Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	19
14. Départs	20
141. Total des départs	20
142. Nombre de démissions	20
143. Nombre de licenciements pour cause économique.....	20
144. Nombre de licenciements pour d'autres causes.....	20
145. Nombre de fins de contrats à durée déterminée	21
146. Nombre de départs au cours de la période d'essai	21
147. Nombre de mutations à l'intérieur de la société.....	21
147bis. Nombre de mutations de ENGIE SA vers des sociétés du Groupe	21
148. Nombre de départs en retraite	22
149. Nombre de décès	22
15. Promotion.....	23
151. Nombre de salariés promus dans l'année dans une catégorie supérieure (plage M3E).....	23
151bis. Nombre de salariés promus dans l'année dans un collège supérieur.....	23
16. Chômage	24
161. Nombre de salariés mis en chômage partiel pendant l'année considérée	24
162. Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée.....	24
17. Travailleurs handicapés	25
171. Nombre de personnes handicapées au 31 décembre	25
172. Nombre de personnes handicapées à la suite d'accidents du travail intervenus dans l'entreprise, employées au 31 décembre.....	25
18. Absentéisme	26
181. Nombre d'heures d'absence (hors congés et conflits).....	26
182. Nombre d'heures théoriques travaillées	26
183. Nombre d'heures d'absence pour maladie.....	26
184. Répartition des absences pour maladie selon leur durée (en nombre d'heures)	26
185. Nombre d'heures d'absence pour accidents du travail et de trajet ou maladies professionnelles	27
186. Nombre d'heures d'absence pour maternité ou paternité	27
187. Nombre d'heures d'absence pour événements familiaux	28
188. Nombre d'heures d'absence pour grèves.....	28

2. Rémunérations et charges accessoires29

21.	Montant des rémunérations	30
211.	Rémunération mensuelle moyenne (par Position M3E) en €.....	30
211bis.	Rémunération mensuelle moyenne par CSP (avec Cadres supérieurs et Dirigeants).....	31
212.	Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration de salaire (avec cadres supérieurs et dirigeants)	31
213.	Grille des rémunérations avec Cadres supérieurs et Dirigeants	32
22.	Hiérarchie des rémunérations	34
221.	Rapport entre la rémunération moyenne des cadres et la rémunération moyenne des salariés d'exécution.....	34
222.	Montant global des 10 rémunérations annuelles les plus élevées	34
23.	Mode de calcul des rémunérations	35
231.	Pourcentage des salariés dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement	35
232.	Pourcentage des salariés d'exécution payés au mois sur la base de l'horaire affiché	35
24.	Charges accessoires.....	36
241.	Avantages sociaux dans l'entreprise	36
242.	Montants des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel	36
25.	Charge salariale globale	37
251.	Frais de personnel rapportés au chiffre d'affaires H.T	37
26.	Participation financière des salariés.....	38
261.	Montant global de la réserve de participation	38
262.	Montant moyen de l'intéressement par salarié bénéficiaire (€).....	38
263.	Part du capital détenu par les salariés du Groupe grâce à l'actionariat salarié	38

3. Conditions d'hygiène et de sécurité40

31.	Accidents de travail et de trajet	40
311.	Nombre d'accidents de travail (en service) avec arrêt de travail et taux de fréquence.....	40
312.	Nombre de jours perdus à la suite d'accidents (en service) et taux de gravité.....	40
313.	Nombre d'incapacités permanentes partielles notifiées à l'entreprise au cours de l'année	41
314.	Nombre d'accidents mortels.....	41
315.	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail.....	41
316.	Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou prestataire de service dans l'entreprise.....	42
317.	Taux et montant de la cotisation Sécurité Sociale d'accidents de travail	42
32.	Répartition des accidents par éléments matériels.....	43
321.	Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves.....	43
322.	Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivelation	43
323.	Nombre d'accidents occasionnés par des machines.....	43
324.	Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage –	43
325.	Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement.	43
326.	Autres cas	43
33.	Maladies professionnelles.....	44
331.	Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année	44
332.	Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel	44
333.	Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	44
34.	Comité santé sécurité et conditions de travail.....	45
341.	Nombre de CSSCT.....	45
342.	Nombre de réunions CSSCT	45
35.	Dépenses en matière de sécurité.....	46
351.	Effectif formé à la sécurité dans l'année.....	46
352.	Montant des dépenses de sécurité effectuées au cours de l'année.....	46

4.	Autres conditions de travail.....	47
<hr/>		
41.	Durée et aménagement du temps de travail	48
411.	Nombre d'heures réelles de travail dans l'année.....	48
412.	Nombre de salariés ayant bénéficié de repos compensateur	48
414.	Nombre de salariés à temps partiel au 31 décembre (hors RCTT).....	49
415.	Nombre de salariés en réduction collective du temps de travail (RCTT) au 31 décembre	50
416.	Nombre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur).....	50
417.	Nombre de jours fériés payés	50
42.	Organisation et contenu du travail	51
421.	Nombre de personnes occupant des emplois à horaires alternants	51
422.	Nombre de personnes occupant des emplois à horaires alternants de plus de 50 ans.....	51
423.	Personnel utilisé à des tâches répétitives	51
43.	Conditions physiques de travail	52
431.	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 80 décibels à leur poste de travail.....	52
433.	Nombre de salariés exposés à la chaleur	52
434.	Nombre de salariés exposés aux intempéries de façon habituelle et régulière	52
46.	Médecine du travail.....	53
461.	Nombre d'examens cliniques	53
462.	Nombre d'examens complémentaires.....	53
463.	Part du temps consacré par les médecins du travail à l'analyse et à l'intervention en milieu de travail.....	53
47.	Travailleurs inaptes.....	54
471.	Nombre de salariés déclarés définitivement inaptes à leur emploi par le médecin du travail	54
472.	Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude	54
5.	Formation.....	55
<hr/>		
51.	Formation professionnelle continue	56
511.	Pourcentage de la masse salariale afférent à la formation professionnelle continue	56
512.	Montant consacré à la formation professionnelle continue (K€)	56
513.	Nombre de salariés formés	57
514.	Nombre d'heures de formation.....	57
515.	Décomposition par type de stages (en heures)	57
52.	Congés formation.....	58
521.	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	58
53.	Alternance.....	59
531.	Nombre de contrats d'alternance conclus dans l'année	59
6.	Relations professionnelles	61
<hr/>		
61.	Représentants du personnel et délégués syndicaux.....	61
611.	Composition du conseil social et économique central d'entreprise et appartenance syndicale	61
612.	Participation aux élections par CSP	61
613.	Volume global des crédits d'heures utilisés pendant l'année.....	61
614.	Nombre de réunions avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux pendant l'année.....	61
615.	Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise pendant l'année.....	62
616.	Nombre de personnes bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale.....	62
62.	Information et communication	63
621.	Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunion du personnel.....	63
622.	Éléments caractéristiques du système d'accueil	63
623.	Éléments caractéristiques du système d'information ascendante ou descendante et niveau d'application	63
624.	Éléments caractéristiques du système d'entretiens individuels	63
63.	Différends concernant l'application du droit du travail	64
631.	Nombre de recours à des modes de solution non juridictionnels engagés dans l'année.....	64

632.	Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause	64
633.	Nombre de mises en demeure et nombre de procès-verbaux de l'inspecteur du travail pendant l'année	64

7. Autres conditions de vie relevant de l'entreprise.....65

71. Œuvres sociales.....	66
711. Contribution au financement du comité d'entreprise et des comités d'établissement.....	66
712. Autres dépenses réalisées directement par l'entreprise	66
72. Autres charges sociales	67
721. Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires maladie et décès	67
722. Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires vieillesse.....	67

1 EMPLOI

1. Emploi

11. Effectifs

L'effectif total décliné dans ce sous-chapitre comprend, sauf indication contraire :

- les salariés statutaires
- les salariés non statutaires en CDI ou CDD y compris les alternants (apprentis et contrats de professionnalisation)
- Les cadres supérieurs et dirigeants (décomptés sauf indication contraire dans le total « Cadres »)

Ne sont pas pris en compte :

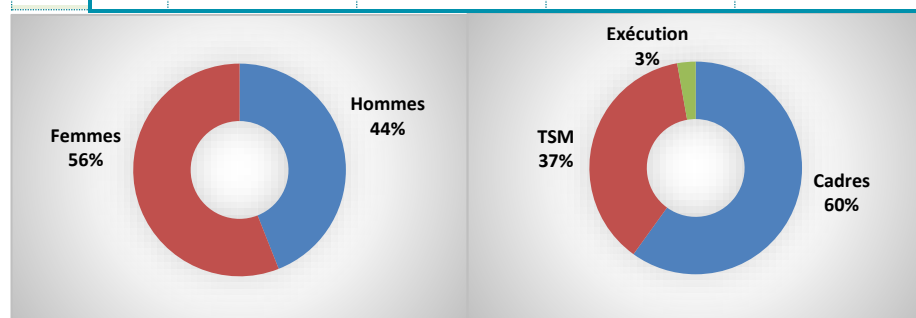
- les stagiaires scolaires
- les salariés détachés
- les salariés en congé de fin de carrière (CFC)
- les salariés en congé sans solde

Les salariés sont comptés pour un qu'ils soient à temps partiel ou à temps plein.

Les effectifs mixtes de ENGIE SA et d'EDF SA ne figurent pas dans ce bilan social, pour mémoire ces salariés sont 43 à fin 2021, contre 45 à fin 2020 et 47 à fin 2019 (pris en compte au prorata de leur part Gaz)

111. Effectif total au 31 décembre

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 320	414	28	1 762
	F	1 200	984	77	2 261
	Total	2 520	1 398	105	4 023
2020	H	1 345	447	29	1 821
	F	1 181	1 038	91	2 310
	Total	2 526	1 485	120	4 131
2019	H	1 311	451	34	1 796
	F	1 123	1 018	108	2 249
	Total	2 434	1 469	142	4 045



			Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	Statutaires	H	1 298	281	28	1 607
		F	1 187	771	76	2 034
		Total	2 485	1 052	104	3 641
	CDI Non Statutaires	H	11	-	-	11
		F	6	1	-	7

		Total	17	1	-	18
	CDD	H	11	133	-	144
		F	7	212	1	220
		Total	18	345	1	364
2020	Statutaires	H	1 321	305	29	1 655
		F	1 165	818	89	2 072
		Total	2 486	1 123	118	3 727
	CDI Non Statutaires	H	13	-	-	13
		F	6	1	-	7
		Total	19	1	-	20
	CDD	H	11	142	-	153
		F	10	219	2	231
		Total	21	361	2	384
2019	Statutaires	H	1 291	317	34	1 642
		F	1 110	851	108	2 069
		Total	2 401	1 168	142	3 711
	CDI Non Statutaires	H	13	-	-	13
		F	8	1	-	9
		Total	21	1	-	22
	CDD	H	7	167	-	174
		F	5	133	-	138
		Total	12	300	-	312

112. Effectif permanent

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 267	324	25	1 616
	F	1 154	838	72	2 064
	Total	2 421	1 162	97	3 680
2020	Total	2 368	1 173	113	3 654
2019	Total	2 260	1 214	135	3 609

L'effectif permanent est constitué de l'ensemble des salariés présents à l'effectif du début à la fin de l'année.

1. Emploi

11. Effectifs

113. Nombre de salariés liés par un contrat à durée déterminée au 31 décembre

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	11	133		144
	F	7	212	1	220
	Total	18	345	1	364

Dont 346 alternants.

2020	Total	21	361	2	384
2019	Total	12	300	0	312

114. Effectif mensuel moyen de l'année

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 335	428	29	1 793
	F	1 190	1 008	84	2 282
	Total	2 525	1 436	113	4 074
2020	Total	2 493	1 448	133	4 074
2019	Total	2 421	1 486	169	4 075

L'effectif moyen est calculé comme le douzième de la somme des effectifs mensuels.

1. Emploi

11. Effectifs

115. Répartition par âge de l'effectif total au 31 décembre

Tous		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total	Poids de chaque tranche d'âge dans l'effectif total 2021
Moins de 25 ans	H	8	102	1	111	
	F	10	178	1	189	
	Total	18	280	2	300	7,5%
De 25 à 29 ans	H	65	33		98	
	F	57	63	6	126	
	Total	122	96	6	224	5,6%
De 30 à 34 ans	H	85	36	5	126	
	F	101	67	14	182	
	Total	186	103	19	308	7,7%
De 35 à 39 ans	H	166	47	8	221	
	F	177	160	17	354	
	Total	343	207	25	575	14,3%
De 40 à 44 ans	H	211	47	6	264	
	F	222	141	13	376	
	Total	433	188	19	640	15,9%
De 45 à 49 ans	H	236	50	1	287	
	F	257	147	7	411	
	Total	493	197	8	698	17,4%
De 50 à 54 ans	H	247	44	1	292	
	F	186	106	7	299	
	Total	433	150	8	591	14,7%
De 55 à 59 ans	H	207	47	4	258	
	F	137	89	8	234	
	Total	344	136	12	492	12,2%
De 60 à 64 ans	H	90	8	2	100	
	F	48	31	3	82	
	Total	138	39	5	182	4,5%
65 ans et >	H	5	0	0	5	
	F	5	2	1	8	
	Total	10	2	1	13	0,3%
Total Général	H	1 320	414	28	1 762	
	F	1 200	984	77	2 261	
	Total	2 520	1 398	105	4 023	

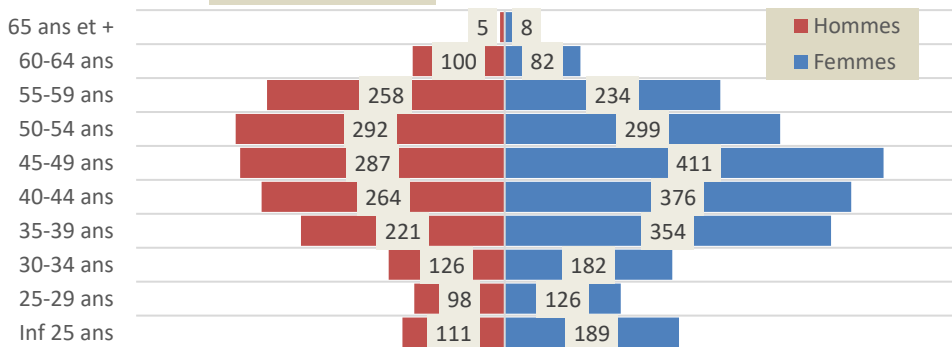
Statutaires		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total	Poids de chaque tranche d'âge dans l'effectif total 2021
Moins de 25 ans	H	7	3	1	111	
	F	9	2	-	11	
	Total	16	5	1	67	0,6%
De 25 à 29 ans	H	59	8	-	67	
	F	54	34	6	94	
	Total	113	42	6	161	4,4%
De 30 à 34 ans	H	82	28	5	115	
	F	99	63	14	176	
	Total	181	91	19	291	8,0%
De 35 à 39 ans	H	165	46	8	219	
	F	176	157	17	350	
	Total	341	203	25	569	15,6%
De 40 à 44 ans	H	211	47	6	264	
	F	222	141	13	376	
	Total	433	188	19	640	17,6%
De 45 à 49 ans	H	233	50	1	284	
	F	256	147	7	410	
	Total	489	197	8	694	19,1%
De 50 à 54 ans	H	241	44	1	286	
	F	183	106	7	296	
	Total	424	150	8	582	16,0%
De 55 à 59 ans	H	206	47	4	257	
	F	137	89	8	234	
	Total	343	136	12	491	13,5%
De 60 à 64 ans	H	89	8	2	99	
	F	47	30	3	80	
	Total	136	38	5	179	4,9%
65 ans et >	H	5	0	0	5	
	F	4	2	1	7	
	Total	9	2	1	12	0,3%
Total Général	H	1 320	414	28	1 762	
	F	1 200	984	77	2 261	
	Total	2 520	1 398	105	4 023	

1. Emploi

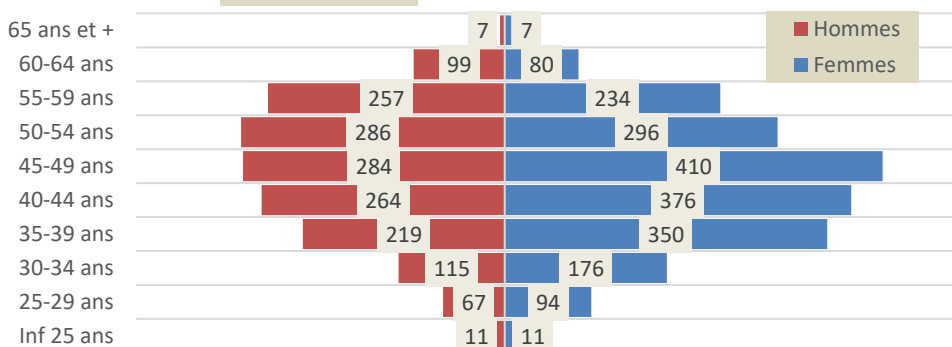
11. Effectifs

116. Répartition par âge de l'effectif total au 31 décembre (graphiques)

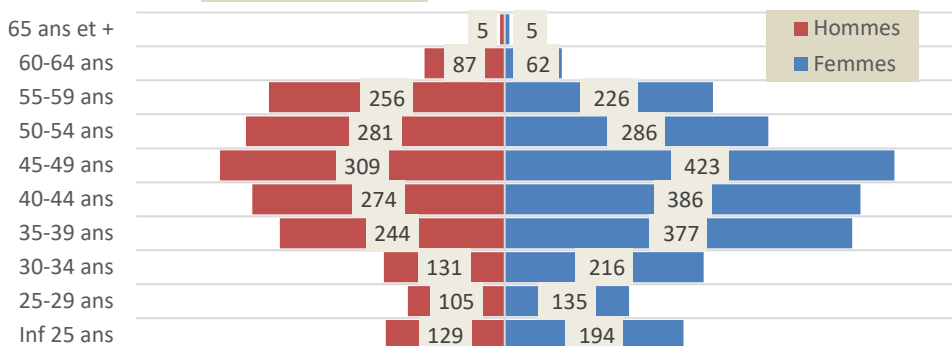
2021 Tous contrats



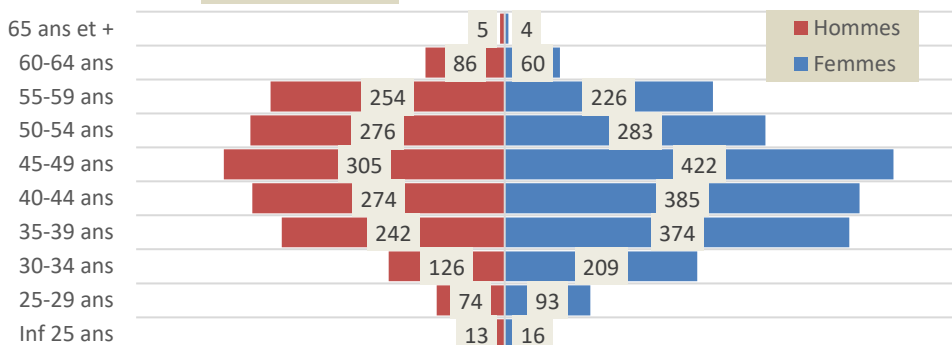
2021 Statutaires

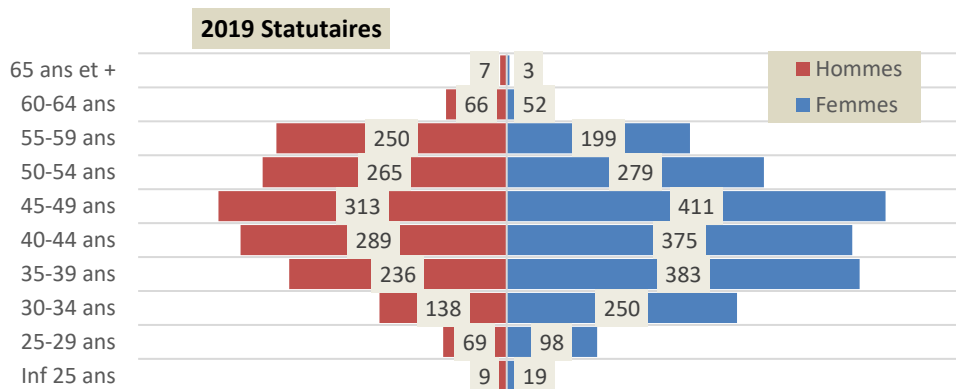
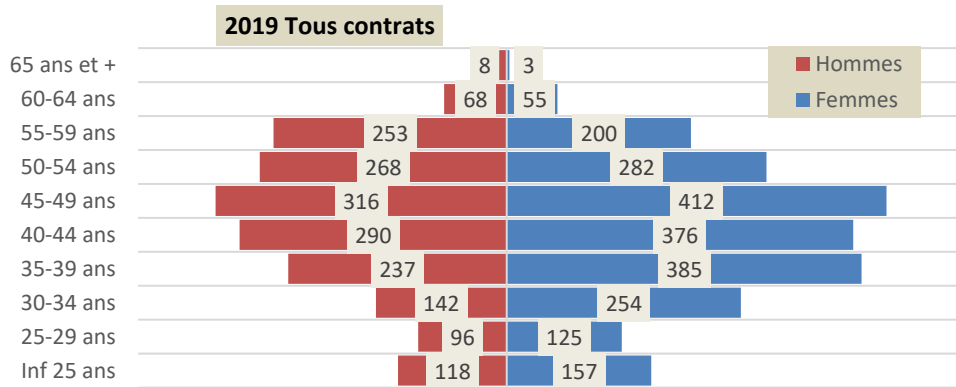


2020 Tous contrats



2020 Statutaires





1. Emploi

11. Effectifs

117. Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon l'ancienneté

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
Moins de 5 ans	2021	468	102	12	582
	2020	477	139	10	626
	2019	451	149	14	614
	2021	370	234	37	641

Cet indicateur comptabilise l'ancienneté dans l'entreprise des salariés en CDI présents au 31 décembre.

15,9 %

17,5 %

De 5 à 10 ans	2020	409	278	53	740	
	2019	447	294	66	807	
De 10 à 15 ans	2021	630	253	18	901	24,6 %
	2020	599	260	23	882	
	2019	540	277	23	840	
De 15 à 20 ans	2021	228	173	19	420	11,5 %
	2020	248	149	10	407	
	2019	304	167	17	488	
De 20 à 25 ans	2021	384	137	4	525	14,3 %
	2020	356	141	9	506	
	2019	275	120	9	404	
De 25 à 30 ans	2021	143	36	5	184	5,0 %
	2020	142	42	5	189	
	2019	146	45	3	194	
De 30 à 35 ans	2021	146	49	4	199	5,4 %
	2020	141	44	3	188	
	2019	146	54	2	202	
Plus de 35 ans	2021	130	68	5	203	5,5 %
	2020	130	70	5	205	
	2019	111	62	8	181	

1. Emploi

11. Effectifs

118. Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon la nationalité

Nationalité française

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 269	395	76	2 160
	F	1 141	395	28	1 692
	Total	2 410	1 338	104	3 852
2020	Total	2 418	1 432	119	3 969
2019	Total	2 339	1 424	140	3 903

Autres nationalités

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	51	19	0	70
	F	59	41	1	101
	Total	110	60	1	171
2020	Total	108	53	1	162
2019	Total	95	45	2	142

1. Emploi

11. Effectifs

119. Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon la structure de classification détaillée retenue dans l'entreprise

		Hommes	Femmes	Total
Sans plage	2021	402	366	768
	2020	426	375	801
	2019	399	304	703
Plage A	2021	214	171	385
	2020	216	174	390
	2019	217	164	381
Plage B	2021	325	268	593
	2020	326	252	578
	2019	317	255	572
Plage C	2021	346	321	667
	2020	347	323	670
	2019	343	302	645
Plage D	2021	208	301	509
	2020	222	296	518
	2019	220	282	502
Plage E	2021	26	101	127
	2020	25	105	130
	2019	26	104	130
Plage F	2021	119	350	469
	2020	126	352	478
	2019	127	360	487
Plage G	2021	91	286	377
	2020	101	320	421
	2019	108	346	454
Plage H	2021	146	93	239
	2020	32	113	145
	2019	39	132	171
Total	2021	1 762	2 261	4 023
	2020	1 821	2 310	4 131
	2019	1 796	2 249	4 045

La structure de classification retenue est la Méthode d'Entreprise d'Évaluation des Emplois dite M3E.

Les dirigeants et les cadres supérieurs ainsi que les salariés non statutaires ne sont pas rattachés à une plage M3E.

Au total 19 % des salariés sont dans ce cas.

La plage A et la plage B représentent respectivement 10 % et 15 % de l'effectif total

Les femmes représentent

- 44 % de l'effectif en plage A
- 45 % de l'effectif en plage B
-
- 76 % de l'effectif en plage H

La plage A regroupe

- 8 % de l'effectif féminin
- 12 % de l'effectif masculin.

1. Emploi

11. Effectifs

119 Bis. Répartition de l'effectif total au 31 décembre par CSP

		Cadres Dirigeants	Cadres Supérieurs	Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	61	145	1 114	414	28	1 762
	F	22	89	1 089	984	77	2 261
	Total	83	234	2 203	1 398	105	4 023
2020	H	53	150	1 142	447	29	1 821
	F	22	79	1 080	1 038	91	2 310
	Total	75	229	2 222	1 485	120	4 131
2019	H	46	136	1 129	451	34	1 796
	F	19	66	1 038	1 018	108	2 149
	Total	65	202	2 167	1 469	142	4 045

- Cadres dirigeants 2%
- Cadres supérieurs 6%
- Cadres 55%
- Maîtrise 35%
- Exécution 3%

Nota : dans les autres indicateurs , cadres dirigeants et cadres supérieurs sont regroupés dans le collège cadres

1. Emploi

12. Travailleurs extérieurs

121. Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure

Travailleurs extérieurs	2021	414
	2020	423
	2019	421

On retient dans cet indicateur les salariés dont ENGIE SA connaît le nombre parce qu'il figure dans le contrat signé avec l'entreprise extérieure, et qui exercent leurs activités sur un lieu de travail commun avec les salariés de ENGIE SA et sur des missions communes (ces 3 conditions devant être remplies).

122. Nombre de stagiaires scolaires

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	0	130	1	131
	F	0	137	0	137
	Total	0	267	1	268
2020	Total	0	213	7	220
2019	Total	0	189	0	189

123. Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Travailleurs temporaires	2021	71
	2020	89
	2019	120

Est considéré comme travailleur temporaire, toute personne mise à disposition de la société par une entreprise de travail temporaire.

Le nombre moyen mensuel est le résultat de la somme du nombre de travailleurs temporaires de chaque mois de l'année divisée par 12

124. Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)

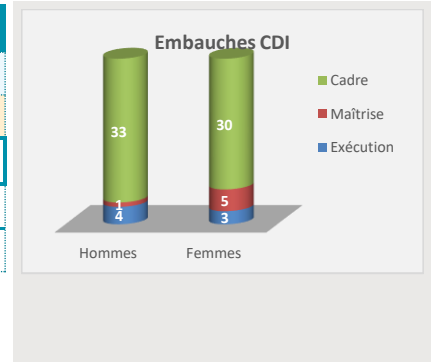
Travailleurs temporaires	2021	65
	2020	118
	2019	95

1. Emploi

13. Embauches

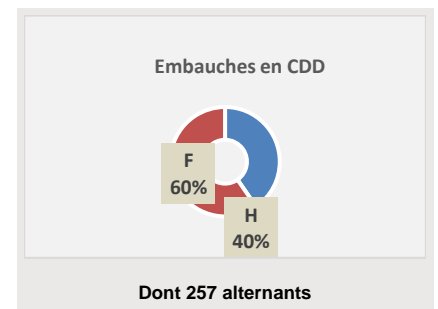
131. Nombre d'embauches en contrats à durée indéterminée

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	33	1	4	38
	F	30	5	3	38
	Total	63	6	7	76
2020	Total	105	18	0	123
2019	Total	118	29	4	151



132. Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée (dont alternants)

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	4	103	0	107
	F	4	154	0	158
	Total	8	257	0	265
2020	Total	11	294	2	307
2019	Total	11	214	0	225



133. Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	10	77	1	88
	F	11	134	0	145
	Total	21	211	0	233
2020	Total	21	242	2	265
2019	Total	15	181	0	196

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou CDD figurent dans cet indicateur. Les salariés non statutaires embauchés en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou en contrat aidé figurent dans cet indicateur.

Au total 68% des salariés embauchés en 2021 ont moins de 25 ans

1. Emploi

14. Départs

141. Total des départs

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	134	136	3	273
	F	73	210	11	294
	Total	207	346	14	567
2020	Total	202	304	14	520
2019	Total	239	295	24	558

Cet indicateur totalise les départs pour les motifs suivants :

- Démission, retraite, CFC, licenciement, fin de CDD, fin de contrat d'apprentissage
- Départs vers des sociétés du Groupe
- Départs vers des sociétés IEG hors Groupe
- Ruptures conventionnelles

Départs sauf fin CDD

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	130	23	3	156
	F	68	50	10	128
	Total	198	73	13	284
2020	Total	195	81	14	290
2019	Total	234	79	23	336

142. Nombre de démissions

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	40	3	2	45
	F	25	12	4	41
	Total	65	15	6	86
2020	Total	42	22	2	66
2019	Total	50	19	8	77

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires (CDI et CDD) figurent dans cet indicateur. Cet indicateur comprend 24 ruptures conventionnelles et 20 départs vers des sociétés IEG hors Groupe

143. Nombre de licenciements pour cause économique

Sans objet

144. Nombre de licenciements pour d'autres causes

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	3	0	0	3
	F	1	0	0	1
	Total	4	0	0	4
2020	Total	5	0	0	5
2019	Total	4	1	0	5

1. Emploi

14. Départs

145. Nombre de fins de contrats à durée déterminée

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	4	110	0	114
	F	6	159	1	166
	Total	10	269	1	280
2020	Total	7	220	0	227
2019	Total	5	216	0	222

Y compris 270 fins de contrat d'alternance

146. Nombre de départs au cours de la période d'essai

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	0	0	0	0
	F	1	0	0	1
	Total	1	0	0	1
2020	Total	3	1	0	4
2019	Total	4	0	0	4

Cet indicateur comptabilise également les départs au cours du stage statutaire

NB les démissions sont décomptées dans l'indicateur 142

147. Nombre de mutations à l'intérieur de la société

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	5	4	0	9
	F	14	7	0	21
	Total	19	11	0	30
2020	Total	36	6	1	43
2019	Total	99	28	2	129

Cet indicateur prend en compte
Les mutations Inter-établissements au sein d'ENGIE SA (BtoC, E&C, Energies Renouvelables, GEM, Generation, Corporate et GBS)

147bis. Nombre de mutations de ENGIE SA vers des sociétés du Groupe

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	29	3	0	32
	F	21	12	3	36
	Total	50	15	3	68
2020	Total	67	25	5	97
2019	Total	107	32	15	154

Cet indicateur prend en compte la mobilité Groupe

1. Emploi

14. Départs

148. Nombre de départs en retraite

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	55	16	1	72
	F	18	26	3	47
	Total	73	42	4	119
2020	Total	63	34	5	102
2019	Total	46	22	1	69

Cet indicateur prend en compte les départs en retraite et les départs en CFC (Congé Fin de Carrière)

Nombre de départs en congés fin de carrière (CFC) enregistrés dans l'année

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	4	0	0	4
	F	1	1	0	2
	Total	5	1	0	6
2020	Total	2	0	0	2
2019	Total	10	0	0	10

Total départ en retraite

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	51	16	1	68
	F	17	25	3	45
	Total	68	41	4	113
2020	Total	61	34	5	100
2019	Total	36	22	1	59

149. Nombre de décès

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	3	1	0	4
	F	0	0	0	0
	Total	3	1	0	4
2020	Total	4	0	1	5
2019	Total	2	0	0	2

1. Emploi

15. Promotion

151. Nombre de salariés promus dans l'année dans une catégorie supérieure (plage M3E)

		Hommes	Femmes	Total
Plage A	2021	11	12	23
	2020	17	15	32
	2019	21	17	38
Plage B	2021	18	21	39
	2020	22	20	42
	2019	30	32	62
Plage C	2021	21	33	54
	2020	22	25	47
	2019	34	21	55
Plage D	2021	11	29	40
	2020	8	27	35
	2019	13	10	23
Plage E	2021	6	9	15
	2020	0	15	15
	2019	11	5	16
Plage F	2021	5	32	37
	2020	13	24	37
	2019	37	15	52
Plage G	2021	2	8	10
	2020	4	10	14
	2019	5	2	7
Plage H	2021	0	1	1
	2020	0	0	0
	2019	1	1	2
Total	2021	74	145	219
	2020	109	161	270
	2019	114	168	282

La structure de classification retenue est la Méthode d'Entreprise d'Évaluation des Emplois dite M3E.

151bis. Nombre de salariés promus dans l'année dans un collège supérieur

		Cadres	Maîtrise	Total
2021	H	9	1	10
	F	26	6	32
	Total	35	7	42
2020	Total	31	15	46
2019	Total	40	26	66

1. Emploi

16. Chômage

161. Nombre de salariés mis en chômage partiel pendant l'année considérée

Sans objet

162. Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée

Sans objet

1. Emploi

17. Travailleurs handicapés

171. Nombre de personnes handicapées au 31 décembre

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	22	23	6	51
	F	34	51	18	103
	Total	56	74	24	154
2020	Total	55	72	28	155
2019	Total	60	82	47	189

Le nombre de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi s'élève à 154 à fin 2021 au sein de ENGIE SA.

Le taux global d'emploi de ENGIE SA à fin 2020 est de 3,9 %.

172. Nombre de personnes handicapées à la suite d'accidents du travail intervenus dans l'entreprise, employées au 31 décembre

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	Total	0	0	0	0
2020	Total	0	0	0	0
2019	Total	0	0	0	0

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou CDD figurent dans cet indicateur.

1. Emploi

18. Absentéisme

181. Nombre d'heures d'absence (hors congés et conflits)

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	45 171	24 252	7 615	77 038
	F	63 740	99 255	22 923	185 198
	Total	108 911	123 507	30 537	262 956
2020	Total	94 401	119 050	37 053	250 505
2019	Total	89 597	137 573	50 721	277 892

L'ensemble des salariés statutaires et non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur, et sont comptés au 31 décembre de l'année.

Cet indicateur comptabilise les absences pour maladie, pour accidents du travail et de trajet, pour maladie professionnelle et les absences non rémunérées.

182. Nombre d'heures théoriques travaillées

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	2 410 814	515 617	49 887	2 976 318
	F	2 141 645	1 375 383	146 089	3 663 116
	Total	4 552 459	1 891 000	195 975	6 639 434
2020	Total	4 611 392	2 035 509	230 855	6 877 756
2019	Total	4 503 942	2 146 262	305 986	6 956 190

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur.

Cet indicateur comptabilise l'ensemble des heures dues par les salariés (dont la journée de solidarité) selon l'aménagement de leur temps de travail.

183. Nombre d'heures d'absence pour maladie

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	42 591	24 016	7 615	74 222
	F	63 151	98 645	22 535	184 331
	Total	105 742	122 661	30 149	258 553
2020	Total	90 981	117 702	36 597	245 280
2019	Total	84 998	135 800	49 750	270 548

Les salariés en CDI figurent dans cet indicateur.

Il comptabilise les heures d'absences pour maladie et pour longue maladie soit un taux de 3,89% calculé à partir du nombre d'heures théoriques travaillées (indicateur 182)

184. Répartition des absences pour maladie selon leur durée (en nombre d'heures)

Maladie (hors longue maladie)

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	30 721	15 303	3 114	49 139
	F	43 155	77 350	11 820	132 325
	Total	73 876	92 653	14 934	181 463
2020	Total	77 751	91 046	19 898	188 695
2019	Total	64 084	111 935	34 184	210 203

Soit un taux d'absentéisme pour maladie (hors longue maladie) de 2,73%

1. Emploi

18. Absentéisme

184. Répartition des absences pour maladie selon leur durée (en nombre d'heures)

		Longue maladie			
		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	11 870	8 713	4 501	25 083
	F	19 996	21 295	10 715	52 006
	Total	31 866	30 008	15 215	77 089
2020	Total	13 230	26 656	16 699	56 586
2019	Total	20 914	23 865	15 566	60 345

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur

185. Nombre d'heures d'absence pour accidents du travail et de trajet ou maladies professionnelles

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 974	70	0	2 044
	F	266	59	0	325
	Total	2 240	129	0	2 369
2020	Total	662	629	70	1 361
2019	Total	721	510	54	1 285

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur.

186. Nombre d'heures d'absence pour maternité ou paternité

		Congé de maternité			
		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	Total	39 490	19 200	3 131	61 821
2020	Total	19 501	24 713	6 505	50 810
2019	Total	28 814	27 362	5 790	61 966

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur

		Congé de paternité			
		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	Total	3 052	536	0	3 588
2020	Total	2 322	383	79	2 784
2019	Total	2 187	593	171	2 950

1. Emploi

18. Absentéisme

187. Nombre d'heures d'absence pour événements familiaux

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	8 660	2 145	189	10 993
	F	11 018	9 987	1 214	22 219
	Total	19 678	12 132	1 403	33 212
2020	Total	19 270	12 940	1 820	34 030
2019	Total	20 832	16 078	3 251	40 161

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur.

Cet indicateur restitue les heures d'absence « mère de famille », « enfant malade » et autres congés spéciaux familiaux.

188. Nombre d'heures d'absence pour grèves

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	215	440	21	675
	F	85	464	63	611
	Total	300	903	84	1 287
2020	Total	670	1 843	533	3 046
2019	Total	1 260	3 169	993	5 423

2. REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

2. Rémunérations et charges accessoires

21. Montant des rémunérations

211. Rémunération mensuelle moyenne (par Position M3E) en €

Hors Cadres Supérieurs et Dirigeants				
		Hommes	Femmes	Total
Plage A	2021	8 729	8 301	8 536
	2020	9 178	7 848	8 602
	2019	8 764	8 388	8 604
Plage B	2021	7 260	6 761	7 040
	2020	7 087	6 618	6 877
	2019	6 896	6 492	6 717
Plage C	2021	5 693	5 514	5 608
	2020	5 627	5 278	5 461
	2019	5 557	5 202	5 395
Plage D	2021	4 740	4 586	4 651
	2020	4 667	4 459	4 550
	2019	4 289	4 397	4 349
Plage E	2021	4 655	4 421	4 470
	2020	4 227	4 503	4 453
	2019	3 782	4 350	4 228
Plage F	2021	4 097	3 968	4 001
	2020	3 907	4 113	4 060
	2019	3 646	3 689	3 768
Plage G	2021	3 659	3 327	3 409
	2020	3 127	3 155	3 148
	2019	3 168	3 004	3 044
Plage H	2021	2 817	3 371	3 251
	2020	2 815	2 740	2 756
	2019	2 549	2 593	2 584
Plage I	2021	-	-	-
	2020	-	-	-
	2019	-	-	-
Total	2021	5 990	4 966	5 395
	2020	5 919	4 770	5 252
	2019	5 654	4 586	5 034

2. Rémunérations et charges accessoires

21. Montant des rémunérations

211bis. Rémunération mensuelle moyenne par CSP (avec Cadres supérieurs et Dirigeants).

		Cadres Supérieurs et Dirigeants	Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	11 932	6 742	3 025	2 531	6 359
	F	10 891	6 063	3 055	2 400	4 796
	Total	11 581	6 410	3 046	2 432	5 482
2020	H	11 707	6 613	2 961	2 498	6 207
	F	11 090	5 905	3 021	2 315	4 653
	Total	11 510	6 271	3 003	2 356	5 340
2019	H	11 860	6 469	2 881	2 476	6 056
	F	11 123	5 795	2 973	2 267	4 489
	Total	11 626	6 148	2 945	2 310	5 175

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou en CDD figurent dans cet indicateur.

Cet indicateur, exprimé en euros, représente l'ensemble des rémunérations, primes ou indemnités entrant dans le brut annuel imposable

212 Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration de salaire (avec cadres supérieurs et dirigeants)

		Cadres Supérieurs et Dirigeants	Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	0,22	0,18	0,12	0,09	0,18
	F	0,18	0,15	0,10	0,14	0,14
	Total	0,21	0,17	0,11	0,12	0,16
2020	H	0,25	0,19	0,13	0,11	0,19
	F	0,24	0,16	0,12	0,10	0,15
	Total	0,24	0,18	0,12	0,11	0,17
2019	H	0,25	0,17	0,11	0,13	0,18
	F	0,26	0,15	0,12	0,13	0,15
	Total	0,25	0,16	0,12	0,13	0,17

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou en CDD figurent dans cet indicateur.

Cet indicateur, exprimé en euros, représente l'ensemble des primes ou indemnités entrant dans le brut annuel imposable

Quelques exemples :

- Rémunération de la performance
- Indemnité mariage
- Indemnité de naissance
- Indemnités liées à la mobilité
- Indemnité de départ en inactivité
- Médaille IEG
- Etc.

2. Rémunérations et charges accessoires

21. Montant des rémunérations

213. Grille des rémunérations avec Cadres supérieurs et Dirigeants

2021 Tranches de rémunération	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 20 000 €	100	4,8%	48	3,0%	148	4,0%
>= 20 000 € et < 25 000 €	14	0,7%	4	0,2%	18	0,5%
>= 25 000 € et < 30 000 €	51	2,5%	14	0,9%	65	1,8%
>= 30 000 € et < 35 000 €	128	6,2%	34	2,1%	162	4,4%
>= 35 000 € et < 40 000 €	180	8,7%	67	4,1%	247	6,7%
>= 40 000 € et < 45 000 €	210	10,2%	75	4,6%	285	7,7%
>= 45 000 € et < 50 000 €	175	8,5%	84	5,2%	259	7,0%
>= 50 000 € et < 55 000 €	155	7,5%	103	6,4%	258	7,0%
>= 55 000 € et < 60 000 €	147	7,1%	77	4,8%	224	6,1%
>= 60 000 € et < 65 000 €	133	6,4%	85	5,3%	218	5,9%
>= 65 000 € et < 70 000 €	119	5,8%	100	6,2%	219	6,0%
>= 70 000 € et < 75 000 €	111	5,4%	109	6,7%	220	6,0%
>= 75 000 € et < 80 000 €	78	3,8%	103	6,4%	181	4,9%
>= 80 000 € et < 85 000 €	80	3,9%	85	5,3%	165	4,5%
>= 85 000 € et < 90 000 €	64	3,1%	86	5,3%	150	4,1%
>= 90 000 € et < 95 000 €	66	3,2%	66	4,1%	132	3,6%
>= 95 000 € et < 100 000 €	47	2,3%	65	4,0%	112	3,0%
>= 100 000 € et < 105 000 €	41	2,0%	61	3,8%	102	2,8%
>= 105 000 € et < 110 000 €	24	1,2%	53	3,3%	77	2,1%
>= 110 000 €	141	6,8%	297	18,4%	438	11,9%
	2 064	100,0%	1 616	100,0%	3 680	100,0%
2020	Femme		Homme		Total	
< 20 000 €	73	3,7%	53	3,3%	128	3,5%
>= 20 000 € et < 25 000 €	26	1,3%	8	0,5%	34	0,9%
>= 25 000 € et < 30 000 €	75	3,7%	24	1,5%	99	2,7%
>= 30 000 € et < 35 000 €	173	8,5%	44	2,7%	217	5,9%
>= 35 000 € et < 40 000 €	189	9,3%	68	4,2%	257	7,0%
>= 40 000 € et < 45 000 €	200	9,9%	88	5,4%	288	7,9%
>= 45 000 € et < 50 000 €	173	8,5%	89	5,5%	262	7,2%
>= 50 000 € et < 55 000 €	157	7,7%	92	5,7%	249	6,8%
>= 55 000 € et < 60 000 €	159	7,8%	95	5,8%	254	7,0%
>= 60 000 € et < 65 000 €	112	5,5%	90	5,5%	202	5,5%
>= 65 000 € et < 70 000 €	122	6,0%	111	6,8%	233	6,4%
>= 70 000 € et < 75 000 €	94	4,6%	93	5,7%	187	5,1%
>= 75 000 € et < 80 000 €	80	3,9%	100	6,2%	180	4,9%
>= 80 000 € et < 85 000 €	66	3,3%	92	5,7%	158	4,3%
>= 85 000 € et < 90 000 €	62	3,1%	87	5,4%	149	4,1%
>= 90 000 € et < 95 000 €	50	2,5%	69	4,2%	119	3,3%
>= 95 000 € et < 100 000 €	51	2,5%	63	3,9%	114	3,1%
>= 100 000 € et < 105 000 €	47	2,3%	63	3,9%	110	3,0%
>= 105 000 € et < 110 000 €	28	1,4%	50	3,1%	78	2,1%
>= 110 000 €	92	4,5%	246	15,1%	338	9,3%
	2 029	100%	1 625	100%	3 654	100%
2019	Femme		Homme		Total	
< 20 000 €	75	3,7%	64	4,0%	139	3,9%
>= 20 000 € et < 25 000 €	24	1,2%	6	0,4%	30	0,8%

Les tranches de rémunération moyenne annuelle sont établies à partir de l'ensemble des rémunérations, primes ou indemnités entrant dans le brut annuel imposable.

Sont concernés les salariés permanents payés dans l'année, statutaires et non statutaires.

>= 25 000 € et < 30 000 €	79	3,9%	17	1,1%	96	2,7%
>= 30 000 € et < 35 000 €	197	9,8%	54	3,4%	251	7,0%
>= 35 000 € et < 40 000 €	239	11,8%	80	5,0%	319	8,8%
>= 40 000 € et < 45 000 €	197	9,8%	92	5,8%	289	8,0%
>= 45 000 € et < 50 000 €	166	8,2%	95	6,0%	261	7,2%
>= 50 000 € et < 55 000 €	161	8,0%	98	6,2%	259	7,2%
>= 55 000 € et < 60 000 €	138	6,8%	106	6,7%	244	6,8%
>= 60 000 € et < 65 000 €	119	5,9%	95	6,0%	214	5,9%
>= 65 000 € et < 70 000 €	97	4,8%	98	6,2%	195	5,4%
>= 70 000 € et < 75 000 €	89	4,4%	89	5,6%	178	4,9%
>= 75 000 € et < 80 000 €	72	4%	85	5%	157	4%
>= 80 000 € et < 85 000 €	64	3%	75	5%	139	4%
>= 85 000 € et < 90 000 €	62	3%	72	5%	134	4%
>= 90 000 € et < 95 000 €	52	3%	64	4%	116	3%
>= 95 000 € et < 100 000 €	45	2%	64	4%	109	3%
>= 100 000 € et < 105 000 €	35	2%	55	3%	90	2%
>= 105 000 € et < 110 000 €	31	2%	50	3%	81	2%
>= 110 000 €	75	4%	233	15%	308	9%
	2 017	100,0%	1592	100,0%	3609	100,0%

2. Rémunérations et charges accessoires

22. Hiérarchie des rémunérations

221. Rapport entre la rémunération moyenne des cadres et la rémunération moyenne des salariés d'exécution

	Rapport Cadres / Exécution	Rapport Cadres (Cadres Supérieurs et Dirigeants inclus) / Exécution
2021	2,64	2,89
2020	2,66	2,92
2019	2,66	2,93

Calcul portant sur l'ensemble des rémunérations, primes ou indemnités entrant dans le Brut annuel imposable des CSP comparées (indicateur 211 bis).

La population est constituée des salariés statutaires et non statutaires (CDI et CDD)

222. Montant global des 10 rémunérations annuelles les plus élevées

Montant global (€)	2021	2 472 385
	2020	2 686 763
	2019	2 685 453

Les montants portent sur l'ensemble des rémunérations, primes ou indemnités entrant dans le Brut annuel imposable.

La population est constituée des salariés statutaires et non statutaires (CDI.CDD) y compris les cadres dirigeants.

Cet indicateur est exprimé en euros.

2. Rémunérations et charges accessoires

23. Mode de calcul des rémunérations

231. Pourcentage des salariés dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement

Sans objet

232. Pourcentage des salariés d'exécution payés au mois sur la base de l'horaire affiché

Mensualisation	2021	100%
	2020	100%
	2019	100%

2. Rémunérations et charges accessoires

24. Charges accessoires

241. Avantages sociaux dans l'entreprise

Liste des principaux avantages sociaux
Se reporter au Statut National du Personnel des Industries Electriques et Gazières et à ses textes d'application.
Prime de mariage
Prime de naissance
Indemnité de frais d'études
Indemnité de garde
Indemnité de secours immédiat de décès
Indemnité de départ en inactivité
Indemnités et congés pour événements familiaux
Mesures bénévoles
Avantages en nature
Régime spécial de retraite
Régime spécial complémentaire maladie
Activités sociales et culturelles financées via le 1%

242. Montants des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel

		Versements (K€)
Entreprises de travail temporaire	2021	13 107
	2020	12 532
	2019	11 596
Autres entreprises	2021	124 977
	2020	233 517
	2019	135 167
Total	2021	138 084
	2020	246 060
	2019	146 763

Cet indicateur est présenté hors taxes.

La rubrique « Autres entreprises » désigne des entreprises du Groupe. Forte augmentation en 2020 car transformation de l'« Article 39 » en « Article 82 » refacturée par ENGIE Management Company

25. Charge salariale globale

251. Frais de personnel rapportés au chiffre d'affaires H.T

F.P./C.A.	2021	1,4%
	2020	2,7%
	2019	2,7%

Les Frais de Personnel incluent

- les salaires fixes et variables
- les primes et indemnités constitutifs des rémunérations complémentaires
- la provision pour congés payés
- les dépenses annuelles prévisibles liées à l'épargne salariale, aux CET, aux attributions gratuites d'actions ainsi que les charges sociales dont les charges de retraite.

2. Rémunérations et charges accessoires

26. Participation financière des salariés

261. Montant global de la réserve de participation

Sans objet

262. Montant moyen de l'intéressement par salarié bénéficiaire (€)

	Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	4 888	2 975	2 739	4 119
2020	4 504	2 751	2 656	3 787
2019	4 324	2 836	2 718	3 702

Montant de l'intéressement de l'exercice 2021 attribué en 2022 (en €).

Un accord d'intéressement a été signé le 30 juin 2021 pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

263. Part du capital détenu par les salariés du Groupe grâce à l'actionnariat salarié

Part du capital en %	2021	3,20%
	2020	3,20%
	2019	3,22%

3. CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

3. Conditions d'hygiène et de sécurité

31. Accidents de travail et de trajet

L'effectif pris en compte est l'effectif au sens de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et comprend tous les salariés statutaires ou non statutaires liés à ENGIE par un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, calculés au prorata de leur % temps partiel. Sont donc exclus, les salariés ayant une suspension du contrat de travail, et les détachés.

311. Nombre d'accidents de travail (en service) avec arrêt de travail et taux de fréquence

Nombre d'accidents

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1	0	0	1
	F	1	2	0	3
	Total	2	2	0	4
2020	Total	1	2	1	4
2019	Total	2	6	1	9

Taux de fréquence

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	0,52	0	0	0,42
	F	0,62	1,94	0	1,10
	Total	0,57	1,39	0	0,79
2020	Total	0,28	1,33	7,88	0,77
2019	Total	0,59	3,89	5,83	1,77

Le taux de fréquence est égal au calcul suivant :
 $\text{nombre d'accidents avec arrêt de travail} \times 10^6 / \text{nombre d'heures réelles de travail (Indic 411)}$

Le nombre d'heures réelles de travail comptabilise l'ensemble des heures dues par les salariés à l'effectif (au sens défini par la C.N.A.M.) selon l'aménagement de leur temps de travail, augmenté des heures supplémentaires et diminué des absences.

312. Nombre de jours perdus à la suite d'accidents (en service) et taux de gravité

Nombre de jours perdus à la suite d'accidents

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021		143	40	0	183
2020		14	69	10	93
2019		54	7	3	64

Taux de gravité

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021		0,0404	0,0278	0,0000	0,0359
2020		0,0039	0,0459	0,0788	0,0179
2019		0,0161	0,0045	0,0175	0,0126

Le taux de gravité est égal au calcul suivant :
 $\text{nombre de jours perdus} \times 10^3 / \text{nombre d'heures réelles de travail}$

3. Conditions d'hygiène et de sécurité

31. Accidents de travail et de trajet

313. Nombre d'incapacités permanentes partielles notifiées à l'entreprise au cours de l'année

Incapacités permanentes	2021	0
	2020	0
	2019	0

Cet indicateur restitue le nombre d'accidents du travail ou de trajet avec incapacité permanente partielle notifiés par la CNIIEG (Caisse Nationale des IEG) au cours de l'année indiquée.

314. Nombre d'accidents mortels

		Accidents de travail	Accidents de trajet
2021	H	0	0
	F	0	0
	Total	0	0
2020	Total	0	0
2019	Total	0	0

Cet indicateur restitue le nombre de décès déclarés à la CPAM suite à un accident de travail en service ou à un accident de trajet.

315. Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	3	1	0	4
	F	0	1	0	1
	Total	3	2	0	5
2020	Total	2	5	2	9
2019	Total	5	9	3	17

3. Conditions d'hygiène et de sécurité

31. Accidents de travail et de trajet

316. Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou prestataire de service dans l'entreprise

	Avec arrêt de travail	Sans arrêt de travail	Décès
2021	1	0	0
2020	0	1	0
2019	0	2	0

317. Taux et montant de la cotisation Sécurité Sociale d'accidents de travail

Taux de la cotisation

Statutaires	2021	0,2%
	2020	0,2%
	2019	0,2%

Cet indicateur se rapporte aux versements effectués au système d'indemnisation propre aux IEG.

Montant de la cotisation (K€)

Statutaires	2021	529
	2020	605
	2019	587

Le montant de la cotisation Sécurité Sociale d'accidents du travail est présenté en milliers d'euros.

3 Conditions d'hygiène et de sécurité

32. Répartition des accidents par éléments matériels

321. Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves

Code 32 à 40	2021	0
	2020	0
	2019	0

322. Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation

Code 02	2021	0
	2020	1
	2019	1

323. Nombre d'accidents occasionnés par des machines

Codes 09 à 30	2021	0
	2020	0
	2019	0

324. Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage –

Codes 01, 03, 04, 06, 07, 08	2021	0
	2020	5
	2019	3

325. Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement.

Codes 05	2021	0
	2020	0
	2019	0

326. Autres cas

Code 31, 98 et 99	2021	3
	2020	6
	2019	9

Définition de l'ensemble des codes :

- code 01 : accidents de plain-pied ;
- code 02 : chutes avec dénivellation ;
- code 03 : objets en cours de manipulation ;
- code 04 : objets en cours de transport manuel ;
- code 05 : objets en mouvement accidentel ;
- code 06 : appareils de levage et de manutention ;
- code 07 : appareils de levage et d'amarrage ;
- code 08 : véhicules (sauf chariot de manutention) ;
- code 09 : machines fournissant de l'énergie ;
- code 10 : organes de transmission ;
- code 11 : machines à broyer ;
- code 12 : machines à malaxer ou à mélanger ;
- code 13 : machines à cribler ;
- code 14 : presses mécaniques et pilons ;
- code 15 : machines à presser, à mouler ;
- code 16 : machines à cylindres ;
- code 17 : machines à couper (sauf scies) ;
- code 18 : scies ;
- code 19 : machines à percer les métaux ;
- code 20 : machines à percer le bois ;
- code 21 : machines à meuler ;
- code 22 : machines et matériel à souder ;
- code 23 : machines à riveter ;
- code 24 : machines à remplir et à emballer ;
- code 25 : machines à effilocheur et à battre ;
- code 26 : machines de filature ;
- code 27 : engins et matériel de terrassement ;
- code 28 : machines diverses ;
- code 29 : machines non précisées ;
- code 30 : outils mécaniques tenus à la main ;
- code 31 : outils individuels à main ;
- code 32 : appareils à pression ;
- code 33 : appareils avec produits ;
- code 34 : appareils et installations frigorifiques ;
- code 35 : appareils avec produits caustiques ;
- code 36 : vapeurs, gaz et poussières ;
- code 37 : matières et combustibles en flamme ;
- code 38 : matières explosives ;
- code 39 : électricité ;
- code 40 : rayonnements ;
- code 98 : divers (incendies, rixes ...) ;
- code 99 : déclarations non classées.

3. Conditions d'hygiène et de sécurité

33. Maladies professionnelles

331. Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année

Maladies professionnelles	Nombre	2021	2
		2020	0
		2019	0
Dénomination			

332. Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel

Affections pathologiques	2021	0
	2020	0
	2019	0

Cette valeur collectée auprès des unités peut contenir une collecte multiple pour un procédé identique.

333. Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles

Déclarations	2021	0
	2020	0
	2019	0

Cette valeur collectée auprès des unités peut contenir une collecte multiple pour un procédé identique.

3. Conditions d'hygiène et de sécurité

34. Comité santé sécurité et conditions de travail

341. Nombre de CSSCT dont CSSCT Central

CSSCT	2021	6
	2020	6
	2019	11

Remplacement du CHSCT par le CSSCT en 2020

342. Nombre de réunions CSSCT dont CSSCT Central

CSSCT	2021	33
	2020	29
	2019	123

Conditions d'hygiène et de sécurité

35. Dépenses en matière de sécurité

351. Effectif formé à la sécurité dans l'année

Prévention Sécurité Santé Autres	2021	2 860
	2020	3 514
	2019	2 923

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou en CDD figurent dans cet indicateur.

Si un agent a suivi plusieurs stages du même domaine, il est compté une seule fois pour ce domaine.

Dont Incendie	2021	265
	2020	266
	2019	347

Dont Secourisme	2021	361
	2020	275
	2019	523

352. Montant des dépenses de sécurité effectuées au cours de l'année

Montant (€)	2021	352 094
	2020	411 982
	2019	453 564

Cet indicateur présenté en euros comprend notamment

- les dépenses d'achat de matériel de sécurité spécialisé,
- les dépenses d'exécution de travaux visant à la sécurité du personnel
- les salaires et charges des personnels de sécurité
- les coûts de formation à la sécurité des stagiaires.

4. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

4. Autres conditions de travail

41. Durée et aménagement du temps de travail

411. Nombre d'heures réelles de travail dans l'année

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 941 162	631 200	34 257	2 606 890
	F	1 629 870	1 363 371	83 503	3 076 743
	Total	3 571 032	1 994 571	118 030	5 683 633
2020	Total	3 561 110	1 501 701	126 886	5 189 697
2019	Total	3 362 097	1 541 870	171 568	5 075 535

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur.

Cet indicateur comptabilise l'ensemble des heures dues par les salariés selon l'aménagement de leur temps de travail augmenté des heures supplémentaires et diminué des absences.

412. Nombre de salariés ayant bénéficié de repos compensateur

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	26	12	0	38
	F	14	32	1	47
	Total	40	44	1	85
2020	Total	42	36	2	80
2019	Total	42	44	2	88

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI figurent dans cet indicateur.

Un salarié ayant bénéficié de plusieurs repos durant l'exercice sera compté une seule fois sauf s'il a changé de collègue.

4. Autres conditions de travail

414. Nombre de salariés à temps partiel au 31 décembre (hors RCTT)

<20 h

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	2	4	2	8
	F	3	20	10	33
	Total	5	24	12	41
2020	Total	6	28	11	45
2019	Total	6	26	10	42

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou CDD figurent dans cet indicateur.

De 20 h à < 30 h

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	3	6	4	13
	F	13	65	17	95
	Total	16	71	21	108
2020	Total	19	76	25	120
2019	Total	18	80	21	119

De 30 h à < 35 h

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	4	6	2	12
	F	31	110	14	155
	Total	35	116	16	167
2020	Total	39	122	20	181
2019	Total	37	117	31	185

Ensemble (hors RCTT)

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	9	16	8	33
	F	47	195	41	283
	Total	56	211	49	316
2020	Total	64	226	56	346
2019	Total	61	223	62	346

4. Autres conditions de travail

415. Nombre de salariés en réduction collective du temps de travail (RCTT) au 31 décembre

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	6	5	0	11
	F	7	21	0	28
	Total	13	26	0	39
2020	Total	13	33	1	47
2019	Total	14	36	0	50

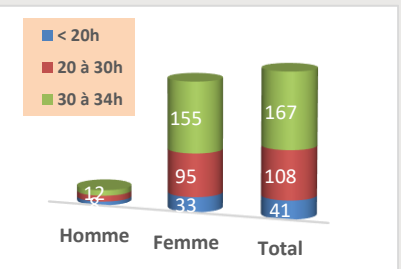
Pourcentage de salariés à temps partiel y compris RCTT :

- 8,8% en 2021
- 9,5% en 2020
- 9,8% en 2019

Effectif global à temps partiel y compris RCTT

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	15	21	8	44
	F	54	214	41	311
	Total	69	235	49	355
2020	Total	77	259	57	393
2019	Total	75	259	62	396

Les différentes formules de temps partiel



416. Nombre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur)

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	22,99	23,60	21,55	23,18
	F	23,34	23,53	20,19	23,57
	Total	23,16	23,55	20,52	23,40
2020	Total	21,74	22,20	20,09	22,02
2019	Total	22,89	23,53	21,69	23,34

Cet indicateur comptabilise le nombre moyen de congés annuels effectivement pris par les salariés statutaires.

417. Nombre de jours fériés payés

2021	7 jours fériés + 1 jour de fête locale
2020	8 jours fériés + 1 jour de fête locale
2019	9 jours fériés + 1 jour de fête locale

4. Autres conditions de travail

42. Organisation et contenu du travail

421. Nombre de personnes occupant des emplois à horaires alternants

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	8	1	0	9
	F	1	0	0	1
	Total	9	1	0	10
2020	Total	10	1	0	11
2019	Total	10	2	0	12

Cet indicateur comptabilise les salariés statutaires déclarés en service continu au 31 décembre.

La notion "d'alternants" signifie passage de "Services continus" à "Services discontinus" et inversement.

422. Nombre de personnes occupant des emplois à horaires alternants de plus de 50 ans

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	2	0	0	2
	F	0	0	0	0
	Total	2	0	0	2
2020	Total	2	0	0	2
2019	Total	2	0	0	0

Cet indicateur comptabilise les salariés statutaires déclarés en service continu au 31 décembre.

423. Personnel utilisé à des tâches répétitives

Sans objet

Cet indicateur comptabilise le personnel utilisé à des tâches répétitives au sens de la définition du travail à la chaîne résultant du décret n°76-404 du 10 mai 1976.

Autres conditions de travail

43. Conditions physiques de travail

431. Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 80 décibels à leur poste de travail

Exposition au bruit (>80 décibels)	2021	0
	2020	0
	2019	0

Donnée communiquée par le médecin du travail

433. Nombre de salariés exposés à la chaleur

Exposition à la chaleur	2021	0
	2020	0
	2019	0

Donnée communiquée par le médecin du travail

434. Nombre de salariés exposés aux intempéries de façon habituelle et régulière

Exposition aux intempéries	2021	0
	2020	0
	2019	0

Donnée communiquée par le médecin du travail

4. Autres conditions de travail

46. Médecine du travail

461. Nombre d'examens cliniques

Surveillance médicale particulière	2021	28
	2020	6
	2019	15

Autres cas	2021	1 452
	2020	855
	2019	1 257

462. Nombre d'examens complémentaires

Surveillance médicale particulière	2021	6
	2020	4
	2019	53

Autres cas	2021	2 074
	2020	1 274
	2019	2 350

463. Part du temps consacré par les médecins du travail à l'analyse et à l'intervention en milieu de travail

Il est prévu que le médecin y consacre un tiers de son temps.

4. Autres conditions de travail

47. Travailleurs inaptes

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou CDD figurent dans ces indicateurs.

471. Nombre de salariés déclarés définitivement inaptes à leur emploi par le médecin du travail

Services continus	2021	0
	2020	0
	2019	0

Autres	2021	0
	2020	0
	2019	0

472. Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude

Services continus	2021	0
	2020	0
	2019	0

Autres	2021	0
	2020	0
	2019	0

5. FORMATION

5. Formation

51. Formation professionnelle continue

511. Pourcentage de la masse salariale afférent à la formation professionnelle continue

	Total
2021	4,55%
2020	3,90%
2019	4,31%

512. Montant consacré à la formation professionnelle continue (K€)

	Interne	Externe	Rémunération des stagiaires	Contributions	Total
2021	1 720	3 441	4 259	3 379	12 799
2020	1 311	2 574	3 602	3 417	10 904
2019	1 529	3 001	4 060	3 461	12 052

Cet indicateur est présenté en milliers d'euros. Cet indicateur regroupe l'ensemble des dépenses admises au titre de la participation des entreprises au développement de la formation professionnelle continue.

5. Formation

51. Formation professionnelle continue

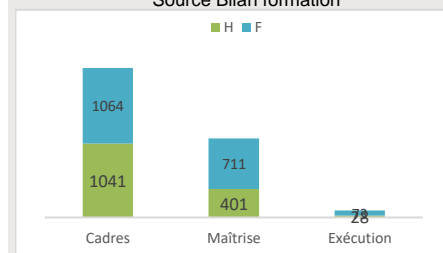
513. Nombre de salariés formés

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	1 041	401	28	1 470
	F	1 064	711	73	1 848
	Total	2 105	1 112	101	3 318
2020	Total	1 969	1 084	102	3 155
2019	Total	2 029	1 314	156	3 499

L'ensemble des salariés en CDI ou en CDD figurent dans cet indicateur. Certains salariés ont pu effectuer un stage dans 2 collèges différents ce qui explique l'écart éventuel entre le total H/F et le total par collège.

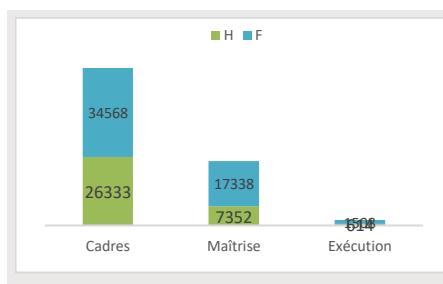
Salariés formés
H 44%
F 56%

Source Bilan formation



514. Nombre d'heures de formation

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	26 333	7 352	614	34 299
	F	31 568	17 338	1 508	50 414
	Total	57 902	24 689	2 122	84 713
2020	Total	47 495	25 594	1 904	74 993
2019	Total	54 523	27 835	3 633	85 991



515. Décomposition par type de stages (en heures)

		Adaptation au poste	Développement des compétences & DIF	Sans catégorie
2021	H	-	-	-
	F	-	-	-
	Total	-	-	-
2020	Total	-	-	-
2019	Total	-	-	-

Les heures par catégorie de formation ont été supprimées par la loi du 5 septembre 2018 avec effet au 1^{er} janvier 2019.

5. Formation

52. Congés formation

Les salariés statutaires et l'ensemble des salariés non statutaires en CDI ou CDD figurent dans ces indicateurs.

521. Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré

Rémunéré		H	3
2021		F	5
	Total		8
	2020	Total	13
2019	Total		23

522. Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré

Non rémunéré		H	0
2021		F	0
	Total		0
	2020	Total	1
2019	Total		0

523. Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation

Refusé		H	0
2021		F	0
	Total		0
	2020	Total	0
2019	Total		6

5. Formation

53 Alternance

531. Nombre de contrats d'alternance conclus dans l'année

		Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	H	0	103	0	103
	F	0	154	0	154
	Total	0	257	0	257
2020	Total	0	289	2	291
2019	Total	0	213	0	213

Cet indicateur recense le flux d'entrée en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre.

6. RELATIONS PROFESSIONNELLES

6. Relations professionnelles

61. Représentants du personnel et délégués syndicaux

611. Composition du conseil social et économique central d'entreprise et appartenance syndicale

CSE
<p>- 14 membres titulaires</p> <p>dont 1 représentants de la CFDT dont 5 représentants de la CFE-CGC dont 1 représentants de la CGT dont 7 représentants de FO Energie et Mines</p> <p>- 13 membres suppléants</p> <p>dont 2 représentants de la CFDT dont 6 représentants de la CFE-CGC dont 1 représentants de la CGT dont 6 représentants de FO Energie et Mines</p>

Le CSE central a remplacé le CCE central en 2020

612. Participation aux élections par CSP

	Cadres	Maîtrise	Exécution	Total
2021	-	-	-	-

Pas d'élection en 2021

613. Volume global des crédits d'heures utilisés pendant l'année

	Fonctions représentatives	Délégués syndicaux	Total
2021	959	6 776	7 735
2020	3 003	12 263	15 266
2019	5 204	19 373	24 577

Cet indicateur comptabilise notamment l'ensemble des absences pour participation aux instances au sein desquelles le personnel est représenté.

614. Nombre de réunions avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux pendant l'année

	Comité Social et Economique central d'Entreprises	Commission Secondaire du Personnel	Comité Social et Economique d'établissement	Délégués du personnel	Délégués Syndicaux	Total
2021	12	24	93	27	101	257
2020	12	18	119	15	79	243
2019	6	19	55	104	77	261

6. Relations professionnelles

61. Représentants du personnel et délégués syndicaux

615. Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise pendant l'année

Accords signés en 2021	
16/04/2021	Accord relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels à ENGIE SA
16/04/2021	Accord d'entreprise en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances des personnes handicapées sur la période 2021-2023 à ENGIE SA
30/06/2021	Accord relatif à l'intéressement 2021-2023 à ENGIE SA
02/07/2021	Accord relatif à l'abondement dans le cadre du PEG et du PERCOL 2022-2024
01/10/2021	Accord relatif au télétravail à ENGIE SA

616. Nombre de personnes bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale

		Rémunéré à 75%	Rémunéré à 100%
2021	H	2	6
	F	2	11
	Total	4	17
2020	Total	5	16
2019	Total	1	15

Cet indicateur présente les congés formation obligatoires dont ont bénéficié les représentants du personnel et/ou les délégués syndicaux pendant l'exercice.

Ce congé est rémunéré à 100% les cinq premiers jours et à 75% les sept jours suivants.

6. Relations professionnelles

62. Information et communication

621. Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunion du personnel

Réunions d'information	
2021	5 980
2020	1 634
2019	774

Réunions organisées à l'initiative des directions ou des syndicats.

622. Éléments caractéristiques du système d'accueil

Accueil-Intégration
Au-delà des dispositifs d'accueil existant au niveau Groupe (Integrate pour les nouveaux embauchés cadres notamment), les entités développent leur propre modalités d'intégration des nouveaux embauchés et des nouveaux alternants : livret et kit d'accueil, livret alternants et livret tuteurs....

623. Éléments caractéristiques du système d'information ascendante ou descendante et niveau d'application

Système descendant

Type de support et périodicité	Public destinataire	Contenu
Différents supports sont utilisés : - soit au niveau du Groupe, par le biais de l'intranet, - soit au niveau d'ENGIE SA : diffusion d'info RH par mail, utilisation de l'intranet.... - soit au niveau des entités : mail, infos RH, intranet, webex , notes internes Des réseaux internes sont par ailleurs développés à tous les niveaux (sur Yammer notamment...).	Tous les salariés Salariés d'ENGIE SA Salariés des entités	Informations générales, communication sur les résultats, etc... Informations sur signature d'accord, informations générales... Informations relatives à l'activité et aux métiers des entités, informations RH

NB : les différentes entités d' ENGIE publient des supports d'information (papier ou « en ligne ») spécifiquement destinés à leur métier ou filière.
A noter également des initiatives de participation et/ou de lancement en matière de réseaux sociaux sur le web.

Système ascendant

Différents outils existent , notamment au travers des réseaux sociaux internes, la messagerie...

624. Éléments caractéristiques du système d'entretiens individuels

Les entretiens individuels ont lieu une fois par an (entretien d'évaluation et entretien professionnel) et sont formalisés dans l'outil One HR.

6. Relations professionnelles

63. Différends concernant l'application du droit du travail

631. Nombre de recours à des modes de solution non juridictionnels engagés dans l'année

	Classement – Avancement	Discipline	Autres*
2021	0	4	2
2020	0	3	4
2019	1	1	5

*Expertise médicale, Prestations salaires Article 22 du Statut National", "Primes", "Egalité Professionnelle", "Délit d'entrave I.R.P. Institutions Représentatives du Personnel", "Discrimination", "Prestations familiales" etc.

632. Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause

	Classement – Avancement	Discipline	Autres*
2021	0	0	2
2020	0	2	3
2019	0	0	8

633. Nombre de mises en demeure et nombre de procès-verbaux de l'inspecteur du travail pendant l'année

	Mise en demeure et PV
2021	0
2020	0
2019	0

7. AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

7. Autres conditions de vie relevant de l'entreprise

71. Œuvres sociales

711. Contribution au financement du comité d'entreprise et des comités d'établissement

Financement CE	
2021	12 769
2020	13 608
2019	15 454

Cet indicateur présenté en milliers d'euros est centralisé au niveau Groupe et enregistré en totalité en charge de personnel dans la SA.

712. Autres dépenses réalisées directement par l'entreprise

	Transport	Restauration	Logement	Divers	Total
2021	7 687	1 209	1 440	735	11 071
2020	7 845	1 816	1 419	1 691	12 770
2019	8 208	2 698	1 396	938	13 240

Cet indicateur est présenté en milliers d'euros comptabilise des dépenses de transport, de restauration et de logement définies comme suit :

- Transport : prime de transport, versement de la taxe sur les transports,
- Restauration : contribution aux dépenses de fonctionnement des cantines et restaurants,
- Logement : participation légale des employeurs à l'effort de construction, cotisations au Fonds National d'Aide au Logement, charge d'intérêts.

7. Autres conditions de vie relevant de l'entreprise

72. Autres charges sociales

721. Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires maladie et décès

	Total des versements
2021	8 506
2020	9 136
2019	6 387

Cet indicateur est présenté en milliers d'euros. Il comptabilise les versements effectués au titre du secours immédiat, de l'invalidité, de l'aide bénévole amiante et des rentes accidents du travail et maladies professionnelles.

722. Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires vieillesse

	Coût des Services Rendus (au titre des droits futurs spécifiques)	Coût des cotisations aux régimes de droit commun*	Total
2021		75 348	75 348
2020		81 329	81 329
2019		83 664	83 664

Cet indicateur est présenté en milliers d'euros.

Depuis l'application des normes comptables IFRS au 1^{er} janvier 2009, le Coût des Services Rendus figure dans les Engagements hors Bilan.

Les cotisations aux Régimes de Droit Commun comportent :

- la contribution de la CNIEG aux Régimes de Droit Commun (CNAV, ARRCO et AGIRC),
- les cotisations de retraite supplémentaire IEG,
- les cotisations aux caisses de retraite ou autres (CIPC, IRCANTEC, AGFF, Médéric Prévoyance et Mutuelle, ...) liées à des populations spécifiques (médecins, fonctionnaires détachés, ...),
- les cotisations pré-retraite.